



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSG
Géomatique

Taxe d'apprentissage 2023



Une école de

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

**CHANGER
D'ÉCHELLE**

 **Université
Gustave Eiffel**

Votre expertise en géomatique, vos usages et vos besoins grandissent à un rythme très intense. L'ENSG-Géomatique se doit également de grandir et d'accompagner cette croissance. Nous vous sollicitons pour nous octroyer des moyens supplémentaires grâce au solde de votre Taxe d'Apprentissage 2023.

L'ENSG-Géomatique, école de référence du domaine

Créée il y a plus de **80 ans** par l'IGN, l'ENSG forme des élèves du **bac+3 au bac+8, aux technologies de pointe** pour ainsi donner vie aux données.

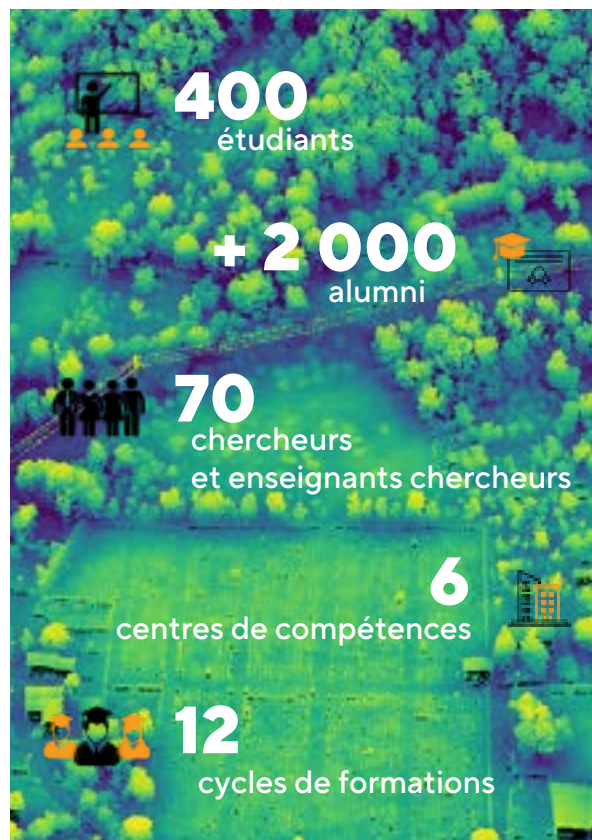
La géomatique est la discipline provoquant la rencontre entre la géographie et le numérique.

Aujourd'hui, école membre de l'Université Gustave Eiffel, l'ENSG-Géomatique accélère sa transformation.

Soutenir notre école, c'est **agir en faveur des enjeux de transitions, c'est comprendre, analyser, projeter et ajuster vos enjeux vers les défis de demain.**

Ecole pionnière et identifiée comme « **change leader** », l'ENSG-Géomatique prévoit de poursuivre ses efforts en préparant une véritable ouverture vers le monde de demain :

- Développer les cursus en apprentissage ;
- Poursuivre les actions concrètes en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale ;
- Répondre aux enjeux sociétaux par la recherche intensive.



Devenir partenaire de l'ENSG-Géomatique

Votre versement représente une partie importante des ressources propres de l'ENSG-Géomatique.

En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous contribuez :

Au maintien de l'excellence académique d'une grande école d'ingénieurs

L'ENSG-Géomatique, école intensive en recherche, fait appel à des enseignants-chercheurs, professeurs, maîtres de conférences et professionnels, pour créer un cercle vertueux mêlant problématiques de recherche ou opérationnelles et enseignements.

En pleine expansion, la géomatique nécessite pour être enseignée de manière optimale, de se maintenir constamment à l'état de l'art des matériels informatiques. Ces besoins matériels se combinent avec notre ambition de maintenir une pédagogie toujours innovante et créative.

Au renforcement des valeurs essentielles en matière de développement durable et responsabilité sociétale

Déjà initié grâce à la collecte du solde de Taxe d'Apprentissage 2022, le renforcement des enseignements relevant du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale va se poursuivre. La montée en compétence de nos équipes, l'adaptation de nos modules d'enseignement en ce sens, afin d'apporter les meilleures compétences ad-hoc possibles à nos diplômé.e.s, vont s'intensifier en 2023 et 2024.



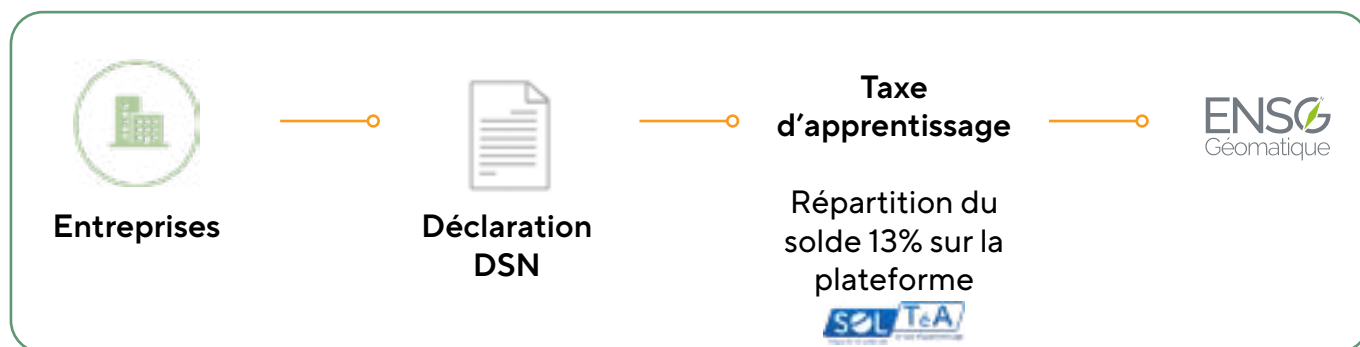
Réalisations en 2022 :

- Signature de l'Accord de Grenoble par l'ENSG-Géomatique au mois de septembre 2022
- Systématisation de la « rentrée climat » (incluant la participation à une Fresque du climat dans les premiers jours de formation des étudiant.e.s)

Projets en 2023 :

- Participation au programme TASK du Sulitest (prototypage du certificat)
- En janvier 2023, organisation d'un séminaire « Géographie, cartographie et démocratie à l'heure de l'anthropocène »
- Modernisation d'un module « Développement Durable » préexistant, qui comportera un focus particulier sur les bilans carbone en particulier.
- Ouverture progressive de spécialités du diplôme d'ingénieur en alternance

Comment verser votre solde de taxe d'apprentissage à l'ENSG-Géomatique ?



Taxe d'apprentissage 2023 = Masse salariale x 0.68%

Vous réalisez votre déclaration de TA 2023 au moment de votre DSN (Déclaration Sociale Nominative) en Avril 2023.

Du **25 mai jusqu'au 7 septembre 2023** le solde (13%) de votre TA 2023 peut être affecté à l'ENSG-Géomatique au travers de la [plateforme SOLTEA](#) opérée par la Caisse des Dépôts.



Sur la plateforme SOLTEA, vous nous identifiez grâce :

- au nom développé de l'école : **Ecole Nationale des Sciences Géographiques**
- au nom alternatif : **ENSG-Géomatique**
- à notre code UAI d'établissement de formation : **07702496V**

Vous pouvez également viser deux de nos cycles de formation en particulier :

- le cycle ingénieur : code UAI 077018BB | code RNCP 9426
- la licence professionnelle MPGE (métiers de la protection et de la gestion de l'environnement) : code UAI 077020BB | code RNCP 30087

Votre contact dédié :

Marcellin PRUDHAM
Mission partenariats ESR
entreprises@ensg.eu
06 87 54 14 34